

**MINISTERE DE LA PLANIFICATION, DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET
DE LA POPULATION**

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET
FINANCIER DES PROJETS/PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS LES REGIONS DE
SEGOU, MOPTI ET SIKASSO
(26 NOVEMBRE-10 DECEMBRE 2014)**



DECEMBRE 2014

TABLES DES MATIERES

I. DEROULEMENT DE LA MISSION	5
A- REGION DE SEGOU	5
B. REGION DE MOPTI	18
C- REGION DE SIKASSO	25
D- SEANCES DE TRAVAIL	28
II- PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....	29
III- DIFFICULTES, RENCONTRES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	30
CONCLUSIONS	19
IV- ANNEXES	20

INTRODUCTION

Du 26 novembre au 10 décembre 2014, s'est déroulée une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd), dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics au niveau des Régions de Ségou, Mopti et Sikasso, suivant l'Ordre de mission N° **0139/MPATP-SG du 25 novembre 2014**.

L'équipe de la mission était composée de :

- Monsieur Cheick Oumar GUINDO, Planificateur, Chef de la mission ;
- Madame DIALLO Salimatou TRAORE, Planificateur ;
- Monsieur Moussa KONE, Planificateur ;
- Monsieur Birama TANGARA, Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP), Ségou ;
- Monsieur Chérif Hamidou BA, DRPSIAP, Mopti ;
- Monsieur Hamadoun DJIGUIBA, DRPSIAP, Sikasso ;
- Monsieur Sidi COULIBALY, Chauffeur.

Elle s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPd au titre du Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, Phase II (PAGAM /GFP II) notamment, l'axe 1 dénommé « Améliorer la qualité de préparation et d'exécution du Budget », à travers l'amélioration de l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets/Programmes d'investissements publics au Mali.

L'objectif visé par la DNPd à l'issue de cet exercice est de recueillir et publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali (cf. TDR en annexe).

Les résultats attendus de la présente mission sont :

- l'état d'exécution physique et financière des P/P visités est mieux connu ;
- les contraintes à la bonne marche des P/P visités sont identifiées ;
- les suggestions et recommandations appropriées sont formulées à l'attention des autorités compétentes pour prise de décision.

La liste des P/P visités par Région se présente comme suit :

Région de Ségou

- 2444- Projet de Construction/Equipement du Pôle Universitaire de Ségou,
- 2119 - Projet de Réhabilitation du Centre de Formation Pratique en Aquaculture de Molodo,
- 2585 - Projet d'Irrigation des Plaines de Siengo,
- 2602 - Projet d'Aménagement Hydroagricole du casier de Molodo Nord (Phase I et Phase I extension) ;

Région de Mopti

- 2284 - Projet de Dragage/Protection des Berges de Diafarabé,

- 2421 - Projet de Réhabilitation de la Station d'Épuration de Mopti ;

Région de Sikasso

- 1007 - Contrat-Plan Etat-ODRS-Producteurs.

La liste des personnes rencontrées et celle des documents de travail figurent en annexe du présent rapport, qui est structuré autour des points suivants :

- I. Déroulement de la mission ;
- II. Principaux enseignements tirés de la mission ;
- III. Difficultés rencontrées, suggestions, recommandations et propositions de solutions ;
- IV. Annexes.

I. DEROULEMENT DE LA MISSION

La méthodologie suivie dans chacune des Régions concernées se présente comme suit :

- l'envoi des documents de la mission (TDR, fiche de suivi-évaluation des P/P, Ordre de mission et programme indicatif) aux DRPSIAP et aux Unités de Gestion des différents Projets/Programmes visités (UGP) ;
- des visites de courtoisie aux autorités administratives, coutumières et politiques ;
- des entretiens préliminaires avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) ;
- des visites des réalisations physiques et des échanges avec les différents acteurs concernés (bénéficiaires, entreprises, bureaux de contrôle, services techniques) ;
- des séances de travail avec les UGP.

En outre, des séances de restitution des conclusions et recommandations de la mission ont été faites aux acteurs (UGP, DRPSIAP, Services techniques) sur le terrain.

A- REGION DE SEGOU

Dans cette Région, quatre (4) Projets ont fait l'objet de visite.

1. PROJET DE CONSTRUCTION/EQUIPEMENT DU POLE UNIVERSITAIRE DE SEGOU

Présentation du Projet

Créée par l'Ordonnance N°10-011/P-RM du 01 mars 2010, l'Université de Ségou s'inscrit dans la droite ligne de la déconcentration de l'Enseignement Supérieur au Mali par la création de Pôles Universitaires Régionaux. Elle est régie par le Décret N°10-168/P-RM du 23 mars 2010 qui détermine son organisation et ses modalités de fonctionnements.

En tant que premier Pôle Universitaire Régional au Mali, l'Université de Ségou a l'impérieuse obligation de réussite et d'être un exemple concluant sur tous les plans infrastructurels.

Le Projet de Construction/Equipement du pôle Universitaire de Ségou a pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur. Sa durée est de sept (7) ans (2009-2015) pour un coût de 9 milliards de F CFA.

Sur le plan Foncier :

L'Université dispose de 509 ha en titre foncier qui se décompose comme suite :

- Titre foncier N° 6537 de Ségou d'une superficie de 09ha 30a 75 ca sise dans la commune de Sébougou suivant DECRET N°2011- 057/ P-RM du 10 Février 2011
- Titre foncier N° 6844 de Ségou d'une superficie de 298 ha 90a 37 ca sise à Dougadougou dans la commune rurale de Pelengana cercle de Ségou suivant DECRET N°2012- 493/ P-RM du 13 Septembre 2012
- Titre foncier N° 6845 de Ségou d'une superficie de 199 ha 39a 84 ca sise à Nérékoro dans la commune rurale de Pelengana cercle de Ségou suivant DECRET N°2012- 493/ P-RM du 13 Septembre 2012.
- L'obtention de l'accord de principe pour l'affectation de la ferme de Soninkoura (108 Ha) à l'Université de Ségou suivant la lettre N°00153/MF-SG du 05 Juillet 2013.

Sur le plan des infrastructures disponibles :

L'amphithéâtre de 500 places construit sur fond du budget d'Etat est opérationnel depuis décembre 2011 sur le site des 9ha à Sébougou. L'équipe du rectorat est logé dans deux bâtiments baillés, 04 salles de TD et un bloc de bureaux sont disponibles dans le bâtiment du CTM également baillé et qui abrite la FAMA (Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale), 02 autres salles de classes sont disponibles pour les TD au CERFITEX. Cette structure a mis également à la disposition de l'Université de Ségou, un bloc d'habitation de 12 chambres pour l'hébergement des enseignants qui a été entièrement réhabilité sur le budget 2011 de l'US. En plus de ceci l'Université vient de finir l'aménagement de deux salles informatiques respectivement au lycée Technique et à l'IFP pour les TD en informatiques destinés aux étudiants, à cela s'ajoute un bâtiment baillé pour abriter le décanat de la Faculté des Sciences Sociales (FASSO) et la direction du CERAD et un autre bâtiment sur le point d'être baillé pour la dispense des cours de Travaux Dirigés (TD) et Travaux Pratiques (TP) pour les étudiants de la FASSO et de l'Institut.

Justification

Comme spécifier plus haut l'université de sa création à nos jours tourne autour des baux et n'a que l'amphi construit sur le budget national 2011.

L'Université de Ségou ne dispose pas de blocs pédagogiques propres, de bâtiment propre pour son rectorat et de maison des hôtes dans son site principal d'étude et de travail. Toutes ses ressources sont englouties dans les baux et locations de bâtiments.

Résultats attendus

Il s'agit ici de doter l'Université d'infrastructures adéquates indispensable pour le bon fonctionnement de la structure et l'optimisation des dépenses que nécessite une « bonne » gestion et leur stricte adéquation avec les objectifs qu'elle s'est fixée.

1.1. Visites des réalisations physiques du Projet

En compagnie du Chef Service Patrimoine, les visites ont concerné :

1.1.1 Le chantier de l'Institut Universitaire de Formation Professionnelle (IUFP)

L'infrastructure est un bâtiment de R+3. Les travaux exécutés par l'Entreprise COMATEX-BAT pour un coût total de 2,3 milliards F CFA. Les travaux sont répartis en 3 Lots (Gros œuvres, Electricité et Menuiserie) pour un délai d'exécution de 15 mois.

Le taux d'exécution des travaux était de 18% à la date du 26 novembre 2014, pour un délai consommé de quatre (4) mois (soit 26,66%). Leur fin est prévue pour février 2016.

La mission a constaté que l'entreprise était en pleine activité sur le terrain.

**L'IUFP
EN CHANTIER**



1.1.2. L'Institut de Formation Professionnelle (IFP)

L'Institut a mis gracieusement à la disposition de l'université de Ségou deux salles de classes pour palier aux manques criardes de salles destinées aux cours de TD et TP (une salle informatique et une salle de cours). Le principal constat à ce niveau est que lesdites salles ne sont pas appropriées. En outre, les étudiants ne sont pas dans de bonnes conditions d'études.



Les étudiants dans un salle de l'IUFP



Salle Informatique de l'IUFP

1.1.3. L'Amphithéâtre de 500 places

Construit en 2011 pour un coût total de 911 millions de FCFA, avec une capacité de 500 places. L'Amphi est destiné plus particulièrement aux cours magistraux des différentes filières des deux facultés à savoir la FASSO et la FAMA. Cependant au passage de la mission il a été constaté qu'une partie de l'amphi est temporairement occupée par l'administration en charge de l'institut universitaire de formation professionnelle. Elle abrite une partie de l'IUFP qui comprend quatre (4) filières : (i) Génie Informatique ; (ii) Assistance de Gestion ; (iii) Comptabilité, Finance, Audit et (iv) Mécanisme Agricole. Elle a un effectif total de 269 étudiants.

Au cours de la visite un autre constat s'est dégagé à savoir que les vibres de verre pour la sonorisation est en voie de détérioration car exposée aux termites,

La mission a essentiellement constaté l'étroitesse de la salle informatique, la détérioration en cours des vibres de verre pour la sonorisation par les termites (Ségou étant une zone où la géologie des terres permet le développement rapide de ces termites). Aux dires du Chef Service Patrimoine, des mesures urgentes ont été entreprises en ce sens par le Comité de Gestion de ladite structure.



Amphithéâtre de 500 places au quartier Sebougou

1.1.4. La Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale (FAMA)

Elle a un effectif de 411 étudiants répartis entre trois (3) filières : (i) Hydraulique Agricole, (ii) Production Santé Animale et (iv) Agroéconomie.

La mission a noté que les salles de classe étaient exigües par rapport au nombre d'étudiants.



La FAMA au quartier Centre Commercial

1.1.6. La Faculté des Sciences Sociales (FASSO)

Avec un effectif total de 650 étudiants, elle comprend trois (3) filières : (i) Communications des Organisations, (ii) Sociologie et (iii) Aménagement du Territoire.

Pour pallier le déficit de salles de classe, les étudiants prennent des cours au stade Amary N'DAOU.



La FASSO au quartier Médine

1.1.7. Le bâtiment Annexe du Rectorat

Il abrite trois (3) services que sont : le Service de la Coopération, le Service des Ressources Humaines et la Division de la Scolarité.

La mission a constaté que le bâtiment présente un problème d'étanchéité.

En conclusion, au terme des visites, le principal constat de la mission est notamment, la dispersion du Rectorat et des facultés à travers la ville de Ségou dans des bâtiments baillés : l'Amphithéâtre de 500 places et l'IUFP en cours de construction sont sur le domaine des 9ha 30a 75ca affecté à l'Université dans la commune de Sébougou (TF N°6 537de Ségou) ; la FAMA est située au Centre commercial ; la FASSO est à Médine tandis que le Rectorat et son bâtiment annexe sont à Angoulem) .

1.2. Séances de travail avec le personnel du Rectorat

Au cours des séances de travail, la mission a noté, d'une part, que le seul actif (en termes de construction) de l'Université demeure l'Amphithéâtre de 500 places et, d'autre part, que le personnel ainsi que les étudiants de l'Etablissement travaillent dans des conditions difficiles.

La mission a été informée de l'affectation à l'Université des TF N° 6 844 de Ségou d'une superficie de 298ha 90a 37ca, sise à Dougadougou et N°6845 d'une superficie de 199ha 39a 84ca, sise à Nèrèkoro, tous dans la Commune rurale de Peéengana, Cercle de Ségou.

En outre, il y a lieu de signaler que l'Université avait transmis, dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) 2012-2016 de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, trois (3) requêtes d'un coût total de 55,873 milliards de F CFA pour le financement des Projets suivants :

- Aménagement du site des 9ha de Sébougou (d'un montant de 14,900 milliards de F CFA) ;
- Aménagement des 200ha du site de Pélegana sur la route de Dioro (d'un coût de 19,995 milliards de F CFA) ;
- Aménagement des 300ha du site de Pélegana sur la route de Mopti (d'une enveloppe de 20,978 milliards de F CFA).

Malheureusement, lesdits Projets n'ont pas été retenus par l'UEMOA.

Enfin, le besoin de sécurisation des sites et la mise en place des infrastructures socio-économiques au profit des populations riveraines ont été évoqués par le Recteur.

1.2.1. Réalisations physiques

A ce titre, il convient de noter la construction d'un Amphithéâtre de 500 places, l'équipement des bureaux, la rénovation des salles de cours, l'acquisition de matériel roulant et la construction en cours de l'IUFP.

1.2.2. Réalisations financières

Le projet de Construction/Equipement du Pôle Universitaire de Ségou est financé exclusivement par le budget d'Etat. Le cumul des décaissements au 26 novembre 2014 s'élève à 1,904 milliard de F CFA sur un financement total acquis de 3,003 milliard de F CFA, soit un taux de décaissement de 63 %.

La fin des travaux de l'IUFP est prévue pour février 2016. Le coût total se chiffre à 2,555 milliards de F CFA. A la date de passage de la mission (26 novembre 2014) le cumul des

paiements ce chiffrait à 769 millions de F CFA. Le gap de financement à rechercher au titre des années 2015 et 2016 s'élève à 1,786 milliards de FCFA.

1.2.3. Système de suivi-évaluation du Projet

Le suivi -évaluation est coordonné par le Chef du Service Patrimoine. Il s'effectue à travers les réunions hebdomadaires et trimestrielles réunissant le bureau de contrôle technique des travaux, l'Ingénieur Conseil, et les services techniques régionaux de l'Urbanisme et de la Protection Civile sur l'état d'avancement des travaux. Le suivi externe est assuré par la DNPDP.

2-PROJET D'AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE MOLODO NORD (PHASE I ET PHASE I EXTENSION)

La phase I du Projet de 1 500 ha a pour objet d'accroître de manière durable la production vivrière nationale tout en améliorant les conditions et niveaux de vie des populations de la zone d'intervention du Projet.

De façon spécifique, il vise à : (i) réaliser une production additionnelle en année de croisière de 6 800 tonnes de paddy (soit 4 400 tonnes de riz) et 5 000 tonnes de produits maraîcher et (ii) améliorer durablement les conditions de vie, la sécurité alimentaire et le niveau de revenu de quelque 1 000 familles concernées par le Projet.

Le Projet comprend cinq (5) composantes à savoir : (i) Etudes et contrôle des travaux ; (ii) Travaux d'aménagements hydro agricoles ; (iii) Mise en valeur agricole et actions d'accompagnement ; (iv) Mesures environnementales et sociales ; et (v) Coordination et Gestion du projet.

La phase I Extension du Projet a pour objet : (i) l'aménagement de 1 000 ha de périmètres irrigués en complément des 1 500 ha de la phase I ; (ii) la réhabilitation de 1 400 ha desservis par les partiteurs F1, F2 et M21 à M19 et (iii) la mise en œuvre des actions d'accompagnement, notamment le renforcement des capacités des producteurs, l'amélioration de l'accès au crédit agricole et la mise en place d'infrastructures socio-économiques.

L'objectif global du Projet est de contribuer à l'accroissement de la production agricole nationale tout en améliorant les conditions et niveaux de vie des populations de la zone d'intervention du projet.

Les objectifs spécifiques du Projet sont : (i) la sécurisation de la production rizicole nationale et (ii) la réduction du déficit national en riz par une production additionnelle de 9 288 tonnes de riz paddy ; (iii) la promotion, l'amélioration et la diversification des revenus des familles bénéficiaires.

La fin de la phase I est prévue pour 2016 et celle de la phase I Extension pour 2018.

2.1. Visite des réalisations physiques du Projet

En prélude aux visites, une séance de travail préliminaire avec l'UGP a permis au Coordinateur de faire une brève présentation des sites à visiter. En outre, il a évoqué les principales difficultés auxquelles le Projet est confronté notamment, le financement de la tranche ferme.

2.1.1 La 1^{ère} base-vie de l'Ingénieur Conseil (CIRA) au Siège de l'UGP à Molodo

Entièrement construite et équipée, la base est composée de quatre (4) blocs de type F3 (2 chambres salon), d'un bloc de type F4 (3 chambres salon), d'un bloc administratif, d'un groupe électrogène et d'un château d'eau.



La 1^{ère} Base de Vie de CIRA

2.1.2 Le distributeur de Molodo-Nord (canal)

Pour cet ouvrage long de 13,9 Km, les travaux étaient à un taux d'exécution de 12,2% au passage de la mission.



Le Distributeur en chantier



Le Drain principal en construction

2.1.3 La Seconde base-vie de l'Ingénieur Conseil (CIRA) sur le Site des travaux

La base est construite et équipée. Elle comprend trois (3) bâtiments collectifs de type F5 (4 chambres salon) réservés au logement des Techniciens et trois (03) autres de type F3 (2 chambres salon) pour les Ingénieurs.

2.1.4 Le village de Thiadjol :

La visite des réalisations du Projet a concerné :

- un CSCOM construit mais non opérationnel en attente des équipements ;
- un forage opérationnel ;
- une école de trois (3) salles de classe ;

- un magasin entièrement terminé.

2.2. Séances de travail avec l'UGP

A l'issue des séances de travail entre l'équipe de la mission et l'UGP du Projet, les informations relatives à la situation d'exécution physique et financière recueillies se présentent comme suit :

2.2.1. Réalisations physiques

Composante 1 : Etude et contrôle des travaux

Les prestations de contrôle des travaux d'aménagement des 1 000 ha sont réalisées concomitamment avec les 1 500 ha de la Phase I, depuis le 09 juin 2014. On note aussi la validation du plan d'exécution du distributeur principal et le suivi de son exécution, ainsi que la réalisation en cours de levés contradictoires sur le drain principal de Molodo-Nord.

Composante 2 : Travaux d'aménagement hydroagricoles

Les travaux ont débuté le 09 juin 2014 (pour un délai de 18 mois hors saison de pluies) concomitamment pour les 1 500 ha (de la Phase I) et les 1 000 ha (de la Phase I Extension). La base-vie de l'Ingénieur conseil a été construite et équipée. Les travaux en cours sont axés sur le distributeur de Molodo-Nord avec le déblai central sur une longueur de 1 400 m et le débroussaillage des zones accessibles.

Composante 3 : Mise en valeur et actions d'accompagnement du Projet

Les réalisations ont porté sur certaines infrastructures socio-économiques et d'accompagnement des populations notamment, la construction de 6 km de piste d'accès village-périmètre et de cinq (5) magasins villageois.

Composante 4 : Mesures environnementales et sociales

On peut noter dans ce cadre la construction de deux (2) écoles, un (1) CSCOM et seize (16) forages équipés.

Coordination et gestion du Projet

La fourniture de deux (02) véhicules tout terrain 4x4 Station Wagon au Chef du Projet et au Ministère du Développement Rural et de trois (3) véhicules Pick up double cabine au Comptable, au Responsable Suivi-Evaluation et à la Zone de Molodo, ainsi que la réhabilitation du Bureau de l'UGP, des logements du Coordinateur du Projet, du Comptable et du Responsable Suivi-Evaluation (en cours) résument les réalisations de cette composante.

La mission a été informée que le lancement officiel des travaux de la Phase I Extension a été programmé en janvier 2015.

2.2.2. Les réalisations financières

Le Projet comprend deux (2) tranches :

- une tranche ferme de 2 500 ha (1 500 ha pour la Phase I et 1 000 ha pour la Phase I Extension) d'un coût total de 15,469 milliards (2, 577 milliard de contrepartie, soit 16,66% et 12,892 milliards de la BOAD, soit 83,34%) ;
- une tranche conditionnelle pour la réhabilitation de 1 400 ha au compte de la Phase I Extension pour un coût total de 4,788 milliards (100% BOAD).

La mission a été informée par l'UGP que le financement de la tranche ferme a été acquis, tandis que la requête de financement de la tranche conditionnelle a été envoyée à la Direction Générale de la Dette Publique (DGPD) pour transmission à la BOAD, qui a donné son accord de principe pour le financement.

Le décaissement enregistré par le Projet au 26 novembre 2014 est le suivant :

- Phase 1 : 5,845 milliards (5,282 milliards pour la BOAD soit 66,03% et 563 millions pour la contrepartie de l'Etat malien, soit 44%. Le taux de décaissement est de 63% ;
- Phase 1 Extension : 257,7 millions (257,7 millions pour la BOAD soit 2,71% et 0% pour l'Etat malien). Le taux de décaissements est de 2,24%.

Le cumul des décaissements enregistrés pour les deux (2) phases au 26 novembre 2014 est de 6,103 milliards (5,540 milliards pour la BOAD et 563 millions au titre de la contrepartie de l'Etat malien) pour un financement acquis de 20,112 milliards pour les deux (2) phases (2,612 milliards de l'Etat Malien et 17,500 milliards de la BOAD) soit un taux de décaissement global de 30,34%.

Ce faible taux s'explique par le fait que les travaux d'aménagement hydroagricole sont en phase de démarrage (environ deux (02) mois d'exécution).

2.2.3. Système de suivi-évaluation du Projet

L'UGP a adoptée un Système de Suivi-Evaluation (SSE) qui permet la collecte, le traitement et la diffusion des informations susceptibles de faciliter la prise de décision pour améliorer la mise en œuvre du Projet et l'atteinte des résultats escomptés.

Ce système met autant d'importance sur l'organisation du suivi des réalisations et des résultats (suivi technique et financier) que sur l'évaluation d'impact.

Il comprend :

- le suivi des réalisations techniques et financières (suivi du niveau de mise en œuvre de la planification). Ce suivi concerne les informations sur le déroulement des activités des deux (2) phases du Projet et les résultats obtenus ;
- le suivi d'impact : il se fait à travers la mise en place d'un dispositif d'ensemble pour l'appréciation du niveau d'atteinte des objectifs de développement visés par le Projet.

Les Activités de suivi-évaluation réalisées de juin 2010 à octobre 2014 se rapportent au :

1- Au suivi-évaluation des réalisations techniques et financières

Cette activité se fait à travers un suivi régulier sur terrain des activités et actions programmées dans les Programmes de Travail et Budget Annuelle (PTBA).

A cet effet, on note la production de cinq (05) PTBA (2010, 2011, 2012, 2013 et 2014), de onze (11) rapports semestriels et quatre (04) rapports annuels.

2- Le Suivi d'Impact

Il est réalisé à travers un suivi des changements induits dans la zone d'intervention du Projet suite à la mise en œuvre des différentes activités. Actuellement, la mise place d'un dispositif de suivi d'impact est en cours.

3. PROJET D'IRRIGATION DES PLAINES DE SIENGO

Présentation du projet

Le présent Projet concerne la 3^{ème} Phase de l'extension des aménagements et infrastructures d'irrigation du secteur Siengo dans la zone de N'Débougou. Il inclut les prestations de conseil concernant le contrôle des travaux et la mise en valeur des infrastructures.

L'objectif global du Projet est « l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et une contribution à la sécurité alimentaire du Mali par l'augmentation de la production rizicole et maraîchère par la mise à disposition d'aménagements hydroagricoles dans le périmètre de Siengo ».

Les objectifs spécifiques du Projet sont : (i) l'aménagement en maîtrise totale de l'eau de 1 722 ha, (ii) l'augmentation de la production agricole et (iii) l'amélioration des conditions de vie des populations rurales (écoles, point d'eau potable).

Le Projet s'étend sur une durée de (6) ans (2009-2014) pour un coût total de 6,581 milliards de F CFA. Il est financé par le Gouvernement de la République du Mali à hauteur de 183 millions et la KFW pour 6,398 milliards.

3.1. Visites des réalisations physiques du Projet

En prélude aux visites, une séance de travail préliminaire avec l'UGP a été l'occasion pour le Coordinateur d'informer la mission de la fin des travaux et de la rédaction du rapport d'achèvement avant de faire une présentation succincte des sites à visiter.

3.1.1. Le canal distributeur de Siengo

D'une longueur de 5,248 km, avec une profondeur de 2,5m et une largeur de 30 m, l'ouvrage comporte une vanne à vis (régulateur), un déversoir de sécurité et trois (3) franchissements.



Vue du canal

3.1.2. Les infrastructures socio-économiques

Le Projet couvre cinq (5) villages. Dans le cadre des travaux d'aménagement, trois (3) ont été déplacés (Zantou, Kanda Wéré et Agaly Wéré) et deux (2) sont restés sur place (Moussa Wéré et Hamdun Wéré).



Le Village de ZANTOU

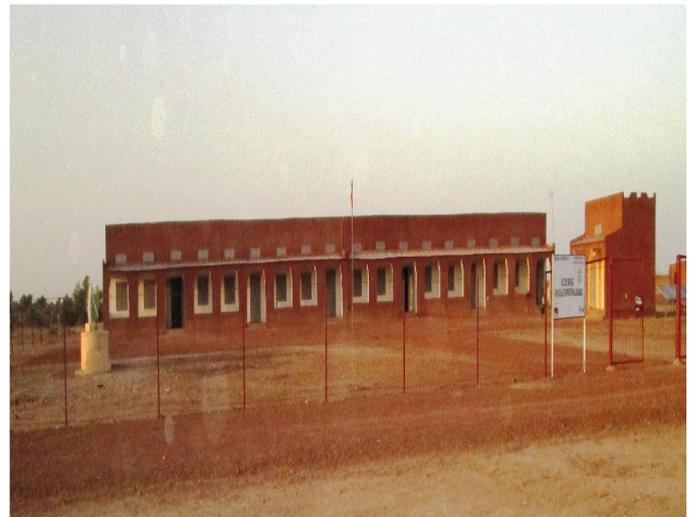


Le Village de AGALY WERE

L'équipe de la mission a visité au long du canal les trois (3) villages construits, un étang piscicole et les infrastructures socio-économiques, notamment un Centre de Santé opérationnel équipé de forage et de panneaux solaires, une école de six salles de classe opérationnelle équipée de latrine et de forage.



Le Centre de Santé de Siengo



L'Ecole de Sengo

Les bénéficiaires rencontrés au cours des visites ont exprimé leur satisfaction quant à l'intervention du Projet, notamment sa contribution à l'amélioration de leurs conditions de vie.

3.2. Séances de travail avec l'UGP

La séance de travail entre l'équipe de la mission et l'UGP a permis de recueillir les informations relatives à la situation d'exécution physique et financière du Programme. Cette situation se présente comme suit :

3.2.1. Réalisations physiques

Les principales réalisations sont les suivantes :

- sur une prévision de 1 722 ha, 1 363,09 ha ont été réalisés et attribués à 866 familles (**dont 57 femmes exploitantes**) ;
- dans le cadre des infrastructures sociales, une école de six (6) et un Centre de Santé ont été construits et 354 maisons, 180 latrines, 6 forages et 6 puits ont été réalisés.

3.2.2. Réalisations financières

Le cumul des décaissements enregistrés au 27 novembre 2014 s'élèvent à 5,248 milliards de F CFA sur un financement acquis de 6,581 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 79,02%.

Le Gouvernement de la République du Mali a contribué à hauteur de 77,097 millions de F CFA sur une contrepartie totale de 183 millions de F CFA, soit un taux de décaissement de 42,12%. Le Partenaire Technique et Financier quant à lui a contribué à hauteur de 5,196 milliards de F CFA sur un financement total acquis de 6,398 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 81,20 %.

En perspective, il faut noter que les négociations pour le financement des études de la 4^{ème} Phase du projet (1,204 milliard de F CFA) sont en bonne voie auprès du même Partenaire (KFW). Cette phase portera sur des aménagements de 4 200 ha pour un coût total de 13 milliards de F CFA. Le démarrage probable des travaux est programmé à partir l'année 2016, le Partenaire ayant déjà donné son accord pour le financement.

3.2.3. Système de suivi-évaluation du Programme

L'UGP n'a pas de chargé de Suivi-évaluation. Cette activité est réalisée à travers les rapports trimestriels élaborés par le bureau de contrôle et de surveillance des travaux sur l'état d'avancement des travaux et les réunions de chantier avec les différents acteurs qui permettent d'identifier les goulots d'étranglement et d'apporter des solutions aux difficultés constatées.

Les copies desdits rapports sont transmises à la Direction Générale de l'Office du Niger et à la KFW.

Le suivi externe est assuré par la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS/SDR) et la DNPDP.

4. PROJET DE REHABILITATION DU CENTRE DE FORMATION PRATIQUE EN AQUACULTURE DE MOLODO

Présentation du Projet

L'objectif global du Projet est de contribuer à la sécurité alimentaire, à travers la formation et l'encadrement des élèves en techniques piscicoles afin de fournir régulièrement des alevins de qualité.

Le centre a été créé en 2010 avec le cycle d'Agents Techniques. Il comporte trois (3) salles de classe. Le cycle de Techniciens Supérieurs a été ouvert à partir de l'année scolaire 2014-2015. Le centre forme 30 élèves par promotion.

4.1. Visites des réalisations physiques

Les visites ont porté sur les réalisations ci-après :

- **au compte du budget national** : un bloc de quatre (4) chambres, trois (3) salles de classe, un véhicule Pik up, un bloc de quatre (4) chambres (dortoir pour les filles), le logement du Directeur des Etudes, le logement du Surveillant (en chantier), un

château d'eau, un bloc administratif en (chantier), sept (7) étangs piscicoles et le mur de clôture (en chantier) ;

- **au compte des partenaires :** (i) la FAO : une éclosérie, un bloc administratif, un laboratoire, un château d'eau, le logement du Directeur du Centre ; (ii) l'USAID : un véhicule Pick up et (iii) Suisse Contact : une salle informatique.



Le Bloc administratif en chantier



Salle les élèves du CFPA en classe



Etang1



Etang 2

Enfin, la technique de reproduction artificielle de clarias a été expliquée à l'équipe de la mission.

Etang 3

4.2. Séances de travail avec l'UGP

L'équipe de la mission s'est entretenue avec la Direction du Centre. Au cours des échanges, le Directeur a évoqué certaines difficultés auxquelles son établissement est confronté. Il s'agit entre autres de : (i) l'éloignement du centre de la ville, (ii) le problème de fonds de roulement, (iii) l'insuffisance de formateurs, d'infrastructures d'accueil et de logements pour les formateurs et (iv) l'absence de corps pour les Diplômés du centre dans la Fonction publique.

4.2.1. Réalisations financières

Le Projet est exclusivement financé sur le budget d'Etat. Les réalisations financières cumulées au 31 décembre 2013 s'élèvent à 1,164 milliard de F CFA sur un financement acquis de 1,519 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 76,63%.

La mission suggère une évaluation du Projet eu égard au constat de l'incohérence entre les réalisations physiques et financières sur le terrain.

B. REGION DE MOPTI

1. PROJET DRAGAGE/PROTECTION DES BERGES A DIAFARABE

Le Projet a pour objectif de lutter contre l'érosion des berges et l'ensablement du fleuve Niger. Son coût total s'élève à 13,592 milliards de F CFA.

1.1. Visites des réalisations

Les travaux sont répartis en trois (3) lots. Compte tenu du non démarrage des travaux du lot 3 (pont sur le Diaka), les visites ont porté sur les réalisations du lot 1 (Protection des berges) et du lot 2 (Curage du Diaka).

La mission était accompagnée par Monsieur Tahirou COULIBAY, Chef du Département Gestion et Aménagement de l'ABFN et de Monsieur Souleymane H. MAIGA, Chef de Mission du Bureau HYDRO PACTE (chargé des études techniques et du contrôle et surveillance des travaux).

1.1.1. Lot 1 (Protection des berges)

L'équipe a parcouru les berges concernées par le Projet pour constater l'état d'avancement des travaux. Ainsi, sur une longueur totale de 1 092 mètres-linéaires (ml), l'entreprise a réalisé 650 ml au passage de la mission. Les travaux restant portent sur 242 ml, le pavage, le talus et la plate-forme.

Les stocks de palplanches en attente et les dalles confectionnées ont également fait l'objet de visite.

Les travaux sont étalés sur une durée 18 mois hors saison de pluies. Le taux d'exécution à la date du 28 novembre 2014 était de 97% pour un délai consommé de 16 mois.



Les dallettes



Le stock de palplanche



Une vue des travaux de protection réalisés sur les berges

1.1.2. Lot 2 (Curage du Diaka)

1 534 mètres linéaires ont été curés sur une prévision de 2 950. Les fournitures sont stockées sur le terrain depuis 2010. Les travaux sont prévus sur une durée de 10 mois hors saison de pluies. Le taux d'exécution au passage de la mission était de 52% pour un délai consommé de huit (8) mois.

En guise de conclusion, le principal constat au terme la visite était l'arrêt des travaux par les Entreprises au passage de la mission. Aux dires du Représentant de l'entreprise HYDRO PACTE, la fin des travaux est prévue courant 2015.

1.2. Système de suivi-évaluation du Projet

Le suivi-évaluation du Projet est assuré par l'AGETIPE à travers la production des rapports trimestriels qui donne le taux d'évolution des trois (3) lots en ce qui concerne, d'une part, les

réalisations physiques et, d'autre part, les données financières à travers l'état de paiements reçus du Trésor sur la Convention qui fait apparaître les références des mandats, les montants et la date à laquelle le montant a été décaissé.

Aussi, les données des rapports de mission effectuées par les cadres de l'ABFN sur le terrain sont-ils confrontées avec celles du Maître d'Ouvrage Délégué (AGETIPE).

Toutes ces informations sont ensuite transmises au Service suivi-évaluation qui les capitalise pour alimenter le Rapport annuel de l'ABFN et les fiches de suivi-évaluation trimestriel envoyées par la CPS/SEEUDE.

1.3. Séances de travail avec l'UGP

1.3.1. Réalisations physiques

Elles se présentent comme suit :

- pour le lot 1 (Protection des berges) : les activités ont porté sur la reprise totale de la plateforme de battage des palplanches sur 295 ml sur un total de 892 ml. L'évaluation de cette activité après la réalisation des travaux de 2013 est de 42,16 %.

A la date du 4 décembre 2014, 686 ml ont été réalisés en battage des palplanches sur 892 ml.

Il reste donc à réaliser 206 mètres en palplanches et le reste c'est-à-dire les raccordements aux deux extrémités des palplanches en maçonnerie 308 mètres ;

- quant au lot 2 (Curage du Diaka), aucune activité n'a été réalisée en 2014. Précédemment, sur un total de 2 950 ml à curer, 1 534 soit 52% avaient été réalisés ;
- quant au lot 3 (Construction du pont), sa réalisation sera déterminée après l'évaluation des lots 1 et 2.

1.3.2. Réalisations financières

Le Projet est entièrement financé sur le budget d'Etat. Les réalisations financières cumulées au 04 décembre 2014 s'élèvent à 9,597 milliards de F CFA sur un financement acquis de 9,597 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 100 %.

Le total des ressources restantes à rechercher pour terminer le Projet se chiffre à 6,093¹ milliards de F CFA. Il s'agit de

- réclamations : 2 843 660 147 de F CFA ;
- provisions divers : 2 859 553 701 de F CFA ;
- frais suivi du Maître d'Ouvrage : 100 millions de F CFA ;
- honoraires diverses du Maître d'Ouvrage Délégué : 290 160 692 de F CFA.

Ce reliquat n'inclus pas le solde dû sur les deux (2) conventions qui s'élève à 3,995 milliards de FCFA.

Il est aussi important de signaler que la poursuite des travaux des lots 1 et 2 connaît des difficultés réelles en raison de l'arrêt sur près de deux (2) ans des travaux du au blocage des banques (non paiement des arriérés importants), des suspensions contractuelles en raison de la saison des pluies, de la situation politique et sécuritaire du pays. Cependant, les dispositions sont en cours pour l'achèvement des travaux en 2015.

¹ La Direction Générale de l'ABFN

2. REHABILITATION STATION EPURATION DE MOPTI

La Station d'Épuration de Mopti est née au cours de la période 2003-2004, à la suite d'un Projet pilote financé par la Banque Mondiale (90%) et la Commune urbaine de Mopti (10%).

De cette date à 2008, la station a été opérationnelle. Cependant, les eaux usées n'ont pas été traitées du fait du non paiement de la redevance de 2 000 F CFA/mois par les concessions.

A partir de 2009, l'ANGESEM a signé une Convention de délégation de gestion de la Station avec la Commune urbaine de Mopti. De cette date à nos jours, l'Agence a effectué des travaux de réhabilitation en trois (3) phases (2009, 2010, 2011) ; la 4^{ème} phase (2014) est en cours de réalisation sur financement du budget national.

2.1. Visites des réalisations physiques

En compagnie de l'équipe de l'Antenne d'ANGESEM de Mopti, les visites ont porté sur les réalisations ci après :

2.1.1. La Station d'épuration au quartier de Mossinkoré

Avec une capacité de 30 m³, l'ouvrage comprend un bassin de décantation, un bassin anaérobique, 3 bassins de maturation et un lit de séchage des boues.

La mission a été édiflée sur le circuit de traitement des eaux usées. Le système de traitement comprend les trois (3) étapes ci-après :

- étape 1 : centralisation et filtration des eaux de la ville dans le bassin de décantation dans un délai de rétention de 1h 30mn. Les boues du bassin sont recueillies sur le lit de séchage avant d'être évacuées ;
- étape 2 : déversement et traitement des eaux dans le bassin anaérobique pour un délai de rétention de 31 à 40 jours ;



Le bassin anaérobique

- Etape 3 : déversement et traitement des eaux dans trois (3) bassins de maturation pour un délai de rétention de 7 jours.



Le bassin de maturation

Au terme des étapes ci-dessus, les eaux traitées sont déversées dans les périmètres de l'Office Riz Mopti.

2.1.2. La Station de relevage de Bougoufiè

La station a une capacité de 20 m³. La mission a constaté son arrêt, les 4 tuyaux galvanisés de 6,30 m pour maintenir les pompes et une pompe étant hors d'usage, et l'intensité du réseau électrique était faible. D'après le Chef de l'Antenne, la Station est arrêtée depuis 2012 et les dispositions sont en cours pour son opérationnalisation avant la fin de l'année 2014.



La Station de relevage de Bougoufiè

2.1.3. La Station de relevage de Mossinkoré

Elle est située dans l'enceinte de l'Antenne. D'une capacité de 30 m³, elle reçoit les eaux usées des quartiers de Mossinkoré, Bougoufiè et Toguel. La station était fonctionnelle au passage de la mission.



La Station de relevage de Mossinkoré

2.1.4. Le Laboratoire

En l'absence du laborantin, l'équipe de la mission a visité les équipements sur place.

2.1.5. Le Regard de transit

La mission a visité à travers la ville les dalles des regards de visite et transit. Elle a constaté qu'un nombre important des dites réalisations aux abords (accotements) des rues et dans les rues sont endommagées par les gros porteurs. Cette situation est de nature à boucher le réseau de drainage des eaux usées (introduction d'objets solides à travers les regards et aussi souvent à partir des balayures).

Toute chose qui constitue une menace réelle pour la fonctionnalité et la pérennité de l'ouvrage.



Les regards de transit dans une rue

Compte tenu de cet état de fait, la mission a recommandé une évaluation rapide du remplacement des dalles existantes par d'autres matériaux, notamment l'acier.

Enfin, il est important de retenir que la mission a visité, dans le quartier de Komoguel, I le réseau réalisé par la fondation AGAKHAN d'une longueur de 1 400 ml et la réalisation en cours du réseau de Toguel dans le cadre d'un partenariat avec la Mairie de la Commune urbaine de Mopti.

2.2. Séances de travail avec la Direction de l'ANGESEM et l'Antenne de Mopti

A la suite des visites des réalisations physiques, la mission a tenu des séances de travail avec le personnel de l'Antenne de Mopti et le Service financier de la Direction Générale de l'ANGESEM.

Au cours des échanges, il est ressorti de l'état d'exécution physique et financier du Projet les informations suivantes :

2.2.1. Réalisations physiques

La situation se présente comme suit : construction d'un bâtiment administratif à deux (2) niveaux (sous-sol et rez-de-chaussée) ; construction d'un bâtiment administratif annexe à un niveau, d'un bloc de latrine, réfection du réseau d'égout, construction d'un mûr de clôture (site de la station et des bassins), achat de matériels de labo, installation de quatre (4) pompes de refoulement, pavage de crête de digue, entretien général de réseau, installation d'un nouveau compteur électrique, construction de deux (2) fosses de rétention des objets solides, fourniture et mise en place de matériels bureautiques et de froid, construction d'un hangar, réfection du lit de séchage, revêtement de la piste circulaire et renforcement du réseau électrique de Bougoufié (en cours d'exécution).

Au cours des échanges, l'Administration de l'Agence a rassuré la mission que des dispositions sont en cours pour la mise en état de la Station de relevage de Bougoufié (devis transmis à EDM-SA) et le remplacement des tuyaux galvanisés endommagés.

Par ailleurs, en prélude à l'application du Décret N°2014/0474/P-RM du 23 juin 2014 fixant la redevance du service public d'assainissement des eaux usées, il a été procédé au recensement des usagers connectés ou non à un réseau d'égout et ceux de la SOMAGEP-SA.

Le coût de la redevance est détaillé comme suit : (i) 23 FCFA/m³ d'eau consommée pour les eaux usées domestiques, (ii) 50 FCFA/m³ d'eaux usées rejetées pour les unités industrielles, artisanales et commerciales disposant de leurs propres installations de traitement (qu'elles soient connectés ou non à un réseau d'égout) et (iii) 75 FCFA/m³ d'eaux usées rejetées pour les unités industrielles, artisanales et commerciales (connectés ou non à un réseau d'égout, dont les eaux usées nécessitent un prétraitement et qui ne disposent pas d'installations appropriées).

2.2.2. Réalisations financières

Le coût total du Projet s'élève à 854 millions de F CFA, exclusivement financés sur le budget d'Etat. Les réalisations financières au 31 décembre 2013 s'élèvent à 791² millions de F CFA, sur un financement acquis de 854 millions soit un taux de décaissement de 92,62 %.

² Ce montant ne prend pas en compte la dotation de 50 millions de l'année 2014, déjà engagée au passage de la mission (le processus de mandatement était en cours).

2.2.3. Système de suivi-évaluation du Projet

Le suivi-évaluation est assuré à travers les missions du Département chargé des Travaux de la Direction Générale de l'Agence et la DNPd.

C- REGION DE SIKASSO

1. Projet Contrat-Plan Etat-ODRS.

Le troisième Contrat-Plan Etat/ODRS/Producteurs pour la période 2014-2016 constitue la suite logique des deux précédents Contrats-Pans (2007-2009, 2010-2012). Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des Politiques de développement du Secteur rural qui s'articule autour de quatre (4) principaux éléments que sont : (i) le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2012-2017, (ii) la Loi d'Orientation Agricole (LOA), (iii) la Politique de Développement Agricole (PDA) et (iv) le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA).

Le Contrat-Plan a pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de la zone d'intervention de l'ODRS dans un contexte de gestion durable des ressources naturelles et d'adaptation aux effets des changements climatiques.

1.1. Visites des réalisations physiques

La visite de terrain a concerné les réalisations ci-dessous :

1.1.1. Le Périmètre irrigué en aval du barrage de Sélingué

Le périmètre couvre une superficie de 1 350 ha dont 871 ha en riz et le reste pour d'autres cultures (cultures maraîchères, maïs, banane, etc.) au compte de la campagne 2014-2015. Il comprend un (1) drain principal, quatorze (14) drains secondaires et quarante sept (47) drains tertiaires.



Vue du périmètre



Vue du drain principal

Compte tenu de l'état de dégradation avancée du réseau du périmètre irrigué³, 3 484 mètres linéaires du drain collecteur principal ont été curés à la pelle mécanique à travers le Programme de Développement de l'irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué (PDI-BS).

³ D'après les techniciens de l'Office, le collecteur n'a pas bénéficié d'entretien depuis plus de 30 ans.

Cela a permis d'améliorer le drainage du périmètre et de conduire la campagne sans inondations et sans pompage.

1.1.2. Un ouvrage de décharge du drain collecteur principal (exutoire)

Au passage de la mission, l'infrastructure était en construction et les ouvriers étaient en activité sur le chantier. Il aura pour rôle de déverser une partie des eaux du drain principal vers le Sankarani.



L'Exutoire en chantier

1.1.3. La Station de pompage

La station a une capacité d'évacuation de 1 000 litres d'eau par seconde. Elle n'a pas été mise en marche au cours de la campagne compte tenu du curage du drain principale qui a facilité l'écoulement des eaux.

1.1.4. Le canal principal

Il a une longueur de 4 202 m. La mission a constaté que la forme du canal était rectangulaire en lieu et place d'une forme trapézoïdale et que certaines parties de l'ouvrage ont été réhabilitées.

1.1.5. Travaux de rénovation des bâtiments administratifs de l'ODRS

Les travaux sont réalisés par l'Entreprise Générale d'Electricité (EGE SARL) pour un coût total de 56,612 millions de F CFA. Ils portent sur :

- **le Jardin d'Enfant** : avec un effectif total de 122 enfants (106 inscrits et 16 non inscrits), il comprend trois (3) classes réparties en trois (3) sections (petit, moyen et grand). Les frais mensuels s'élèvent à 2 000 F CFA/mois. Les travaux réalisés ont consisté en sa réhabilitation et son équipement ;



**Le Jardin d'enfants
rénové**

- **le logement d'un Chef de département** : le bâtiment est composé de 3 chambres, 1 salon, 2 toilettes, 2 magasins (interne et externe), 1 cuisine et 1 hangar ;

- **le foyer de l'Office (minibar, espace culturel)** : il est géré par le bureau syndical de l'Office. Les ressources générées par son exploitation servent à son entretien, à la prise en charge de son personnel et à l'intéressement du personnel de l'Office ;

- **le logement du Chef personnel** : il comprend 3 chambres, 1 salon, 3 toilettes (2 internes et un externe), 2 cuisines (1 interne et 1 externe), 1 magasin, 1 hangar et un bâtiment annexe ;



Le logement du Chef personnel en rénovation

- **le logement du Comptable** : ce bâtiment a les mêmes caractéristiques que celui du Chef personnel.

Le taux global de réalisation des travaux de rénovation des bâtiments, dont la fin est prévue pour le 20 décembre, était de 92% à la date du 05 décembre 2014.

1.2. Séances de travail avec l'UGP

Concernant l'état d'exécution physique et financier du Projet, il est ressorti les informations ci-après.

1.2.1. Réalisations physiques

Ce sont :

- Entretien de 51 342 ml de réseaux d'irrigation (primaire et secondaire) ;
- Entretien de 28 612 ml de réseaux de drainage (primaire et secondaire) ;
- Entretien de 2 535 ml de réseaux de circulation (primaire et secondaire) ;
- Entretien de 241 515 ml de réseaux tertiaire d'irrigation ;
- Entretien de 191 620 ml de réseaux tertiaire de drainage ;
- Travaux de rénovation des bâtiments administratifs de l'ODRS ;

- Travaux de réalisation d'un ouvrage de décharge du drain collecteur principal au niveau du périmètre irrigué de Sélingué ;
- Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques, produits alimentaires et d'entretien ;
- Acquisition de matériels (électricité, plomberie et pièces de rechange).

1.2.2. Réalisations financières

La contribution de l'Etat dans le Contrat-Plan s'élève à 2,242 milliard de F CFA. Les réalisations financières au 30 novembre 2014 s'élèvent à 417 millions de F CFA sur un financement acquis de 2,242 milliard soit un taux de décaissement de 18,59 %. L'office a fait un autofinancement de 77,816 millions de F CFA sur une prévision de 192,600 millions de F CFA en 2014 (soit un taux d'exécution de 40,40%⁴).

1.2.3. Système de suivi-évaluation du Programme

L'Office dispose d'une Cellule chargé du suivi-évaluation. Ladite Cellule élabore, d'une part, des rapports trimestriels et semestriels à partir de la compilation des rapports mensuels produits par les Chefs de Département et assimilés et d'autre part, elle effectue trimestriellement des visites sur le terrain. Le suivi externe est assuré à travers les missions de suivi de la DNPd et de la CPS/SDR.

Compte tenu de l'état de dégradation très avancée du périmètre irrigué de Sélingué, notamment de son réseau de drainage pendant l'hivernage 2014, il a été jugé nécessaire de prioriser l'entretien du périmètre afin de sauver la campagne. Du coup, les études d'aménagement n'ont pu être menées.

En perspective, le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées (PRECA/DCI) prévoit de réhabiliter le périmètre aval de Sélingué, son extension et l'aménagement de 126 ha de la plaine de Kotouba.

D- SEANCES DE TRAVAIL AVEC LES DIRECTEURS RÉGIONAUX DE LA PLANIFICATION, DE LA STATISTIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

Lors des séances de travail, les Directeurs Régionaux de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population des Régions visitées ont saisi l'occasion pour évoquer les difficultés liées au bon fonctionnement de leurs Services, à savoir l'insuffisance de personnel aux niveaux régional et local et les difficultés liées à l'application du Manuel de Procédures de Programmation et de Suivi-évaluation des Investissements Publics, notamment au niveau régional.

⁴ Ce faible taux s'explique par le non démarrage des activités de ventes des alevins et la non réalisation des activités de ventes de glaces.

II- PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi physique et financier se résument à :

- la pertinence et l'importance des réalisations visitées dans le développement socio-économique du pays ;
- la nécessité d'assurer la régularité des missions de suivi physique et financier eu égard au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain ;
- le besoin réel de formation des Gestionnaires des Projets/Programmes sur les outils de collecte de la DNPD ;
- la nécessité d'évaluer certains P/P notamment, le Centre de Formation Pratique de Molodo ;
- des insuffisances dans la préparation de certains Projets (démarrage sans études de faisabilité préalables) ;
- la nécessité de lever des fonds pour le financement de certains Projets/Programmes auprès des Partenaires (Université de Ségou, Berges de Diafarabé et Projet d'aménagement de Molodo-Nord), compte tenu de leur pertinence et de la soutenabilité de leur coût par le budget national ;
- la méconnaissance des missions et attributions de la DNPD par certains acteurs sur le terrain ;
- l'absence de dispositif adéquat de suivi-évaluation au niveau de certains Projets/Programmes visités.

III- DIFFICULTES, RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET D'AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE MOLODO-NORD (PHASE I et PHASE I EXTENSION)					
1	Lenteur dans le traitement des courriers transmis à la BOAD	Le circuit de transit des courriers est long	Réduire le circuit des dossiers	ON/BOAD/DGDP	Immédiat
PROJET IRRIGATION PLAINE DE SIENGO					
1	Faible mobilisation du compte de l'Etat	Mauvaise coordination entre les services concernés	Bonne coordination entre les Services	Etat malien	Immédiat
2	Financement tranche conditionnelle	Manque de crédit au niveau de la KFW	Financement de la tranche conditionnelle	KFW	Immédiat
PROJET CONSTRUCTION/EQUIPEMENT POLE UNIVERSITAIRE SEGOU					
1	Retard dans l'approbation des Marchés de construction	Lenteur accusée dans le traitement des DAO	Proactivité dans le suivi des dossiers du Marché	Service Finances Service Patrimoine Recteur	
PROJET DRAGAGE/PROTECTION DES BERGES A DIAFARABE					
1	Difficultés d'honorer les engagements du projet en direction des prestataires	Insuffisance des ressources disponibles	Harmonisation des prévisions et les dotations budgétaires	DNPD/DGB/ABFN	Immédiat
REHABILITATION STATION EPURATION DE MOPTI					
1.	Dalles des regards de visite et transit régulièrement cassées	-Regards aux abords (accotements) des rues et dans les rues	-Amélioration de la qualité et de la conception des dalles avec d'autres matériaux	ANGESEM	2015/2016

2.	-Obstructions fréquentes des réseaux -Arrêt fréquent des pompes	-Abondance de boues -Introductions d'objets solides à travers les regards et aussi souvent à partir des balayures -Incivisme de la population avec l'idée de tout à l'égout	-Remplacement des dalles cassées -Entretiens réguliers des réseaux -Sensibilisation pour le changement de comportement de la population	ANGESEM/Antenne	-Au besoin -tous les ans -permanent
3.	-Arrêt de la Station de relevage de Bougoufiè	-Faible intensité du réseau électrique -Tuyaux galvanisés hors d'usage	-Renforcement du réseau électrique -Remplacement des tuyaux galvanisés	ANGESEM	2014/2015
4	Arrêt du relevage des eaux usées des réseaux de Toguel	Pompe de refoulement en panne	Réparation ou remplacement de la pompe	ANGESEM	2014/2015
5	Vanne d'arrêt du décanteur en mauvais état	Défectuosité	Installation d'une nouvelle vanne d'arrêt	ANGESEM	2015
6	Hangar en mauvais état	Tôles déchiquetées par le vent	Remplacement des tôles et renforcement de la partie exposée au vent par une entretoise	ANGESEM	2015
7	Arrêt de la connexion internet	Panne	Réparation et entretien	ANGESEM	2015
Projet Contrat-Plan Etat-ODRS					
1	Mobilisation des fonds	Retard dans l'ouverture des crédits	Diligenter l'ouverture de crédits	DGB	immédiat

CONCLUSIONS

Cette mission de suivi physique et financier des Projets/Programmes s'est révélée d'une importance capitale. En effet, elle aura permis de faire le point sur la situation d'exécution physique et financière des Projets/Programmes visités, d'apprécier les réalisations et les difficultés rencontrées par lesdits Projets Programmes et de formuler des propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées.

En dépit des acquis sur le terrain, il n'en demeure pas moins que certains Projets/Programmes connaissent des difficultés liées, entre autres : au manque de lisibilité dans les activités ; aux insuffisances notoires dans leurs préparations ; au manque d'un dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains Projets visités et au retard dans l'exécution de certaines infrastructures.

A cet effet, la mission recommande l'implication de la DNPD dans l'identification, la préparation et le suivi-évaluation des Projets/Programmes de développement.

Par ailleurs, des efforts doivent être fournis pour améliorer davantage la conception des Projets en y intégrant la composante suivi-évaluation ou, au besoin, élaborer un manuel de procédures administratives et financières de gestion.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations ci-dessus contribuera à rationaliser davantage la gestion des investissements et à accroître leurs impacts sur le bien-être des bénéficiaires. A cet effet, la mise en place d'un comité chargé de leur suivi sera salutaire.

IV-ANNEXES

Annexe 1 : TDR

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 3 : Liste des documents de travail

**MINISTRE DU PLAN
ET DE LA PROSPECTIVE**

**DIRECTION NATIONALE DE
LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi

**TERMES DE REFERENCE DES MISSIONS DE SUIVI –
ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI
DANS LE CADRE DU PAGAM/GFP II, ANNEE 2013.**

Mai 2013

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I - 1 - Contexte

Les conclusions du séminaire sur le Renouveau de la Planification tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du Système de Conception, de Mise en œuvre et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes de Développement.

A cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des Projets et Programmes.

La fonction suivi-évaluation des P/P d'investissements Publics est une activité essentielle qui conditionne leur bonne exécution et surtout leur impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

En somme, elle permet de réguler l'exécution des P/P par l'effet de la planification de leur réorientation et/ou de leurs stratégies de mise en œuvre.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration des plans et Programmes de développement et le suivi de leur exécution, la DNPDP collecte des informations auprès des Cellules de Planification et de Statistique (CPS) et / ou des Directions des Finances et du Matériel (DFM) des différents départements ministériels, ainsi qu'auprès d'autres organismes publics et certains partenaires au développement.

C'est pour améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets et Programmes d'investissements au Mali, que la DNPDP s'est inscrite dans le cadre du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP II).

Le Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques dans ses phases I et II a pour objectif d'améliorer la gestion des finances publiques en vue de renforcer la gouvernance économique et financière dans le cycle de préparation et de mise en œuvre des P/P.

L'objectif visé par la DNPDP à l'issue du processus est de recueillir et de publier des informations fiables, transparentes et à jour sur l'exécution physique et financière des P/P au Mali. Cela aura le double avantage de mettre en confiance les PTF quant à la gestion des ressources qu'ils injectent dans les P/P et de les motiver à en financer davantage. Le défaut d'informations fiables sur les P/P constitue une véritable préoccupation pour les PTF ainsi que les autorités maliennes et occulte toute visibilité et lisibilité dans l'orientation et la régulation de la politique d'investissement de l'Etat.

I - 2 - Justification

Depuis l'adoption en 1988 du mécanisme de programmation triennale glissante des investissements au Mali, la DNPDP a régulièrement élaboré le Programme Triennal d'Investissements (PTI) dont la première tranche annuelle est le Budget Spécial d'Investissements (BSI).

Le BSI fait l'objet d'un suivi trimestriel et d'un bilan annuel élaboré par la DNPDP en collaboration avec les CPS et les DFM des différents départements ministériels ainsi que la Direction Nationale du Contrôle Financier et la Direction Générale du Budget.

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions N° 1/MP-MFC du 1^{er} Avril 1989 et N° 2/MP-MFC du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de Projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique. Cette situation est préoccupante dans la mesure où le Programme d'investissements publics est financé à près de 80% par des ressources extérieures.

A cet effet, l'« Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des Projets et Programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des P/P au niveau des ministères de tutelle,
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS,
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Une autre étude commanditée par le FMI : « **l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes d'Investissement Public et Elaboration d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités en la matière** » et réalisée par le **Bureau d'Etudes « BABA TOURE Ingénieur Conseil-Plus (BT) » en mars 2012**, relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des P/P :

- ◆ Le suivi physique de l'état d'exécution technique des Projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires.
- ◆ Le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des Projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux Projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé.
- ◆ Les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback.
- ◆ Le suivi technique des Programmes Régionaux qui exige les visites de terrain au sein des Projets en exécution sous l'égide de l'assemblée Régionale avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé.
- ◆ L'utilisation de fiches de suivi-évaluation des Projets/Programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer l'assemblée Régionale dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des Projets Régionaux reste à initier.

La durée d'exécution des P/P pose également un problème : alors que la durée moyenne pour exécuter un Projet ou Programme est de 5 ans dans les conventions, il faut une durée moyenne de 7 ans pour que l'exécution soit effective. L'objectif à l'horizon 2013 est de ramener cette durée moyenne de 7 à 6 ans.

Aussi, le suivi des réalisations financières trimestrielles et le bilan annuel établis sur la base des seuls renseignements recueillis par les CPS et DFM auprès des gestionnaires de Projets ont révélé bien des insuffisances dont, **le manque de fiabilité et d'exhaustivité des données recueillies ainsi que la lenteur dans la circulation de l'information entre les structures concernées.**

C'est pourquoi, il devient indispensable, pour la DNPD, d'améliorer ses outils et méthodes de travail, de compléter le suivi financier trimestriel par un contrôle physique régulier des investissements réalisés à travers le pays dans le cadre du PTI / BSI, ainsi que par des rencontres de concertation avec les principaux acteurs concernés aux niveaux national et Régional.

II – OBJECTIFS

Dans le souci de parvenir à une meilleure programmation et un suivi adéquat des Projets d'investissements publics, la Direction Nationale de la Planification du Développement organisera au cours du 2eme Semestre de l'année 2013 une mission de suivi - évaluation de quelques Projets et Programmes inscrits au PTI 2012-2014 et au BSI 2013.

L'objectif des missions de suivi physique sur le terrain est de faire le point de la situation d'exécution des Projets / Programmes à visiter et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Pour ce faire, des séances de travail seront organisées entre les équipes en mission et les gestionnaires de Projets afin de recueillir toutes les informations relatives à leur situation d'exécution physique et financière en mettant particulièrement l'accent sur les aspects suivants :

- l'exécution physique et financière par composante des Projets / Programmes au 31 Décembre 2012 et au 1^{er} semestre 2013 ;
- les prévisions, les réalisations physiques et financières pour l'année 2013 au moment du passage de la mission ;
- le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
- l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
- le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du Projet / Programme ;
- la durée de l'exécution des Projets et Programmes dans le temps ;
- les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du Projet / Programme ;
- les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels....).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- le dernier Rapport d'Evaluation du Projet / Programme, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
- les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du Projet / Programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2010, 2011 et 2012 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI ;
- le tableau de bord ou le chronogramme des activités et des décaissements du Projet / Programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours.

En plus, les équipes pourront s'entretenir, selon les cas, avec les bénéficiaires directs du Projet / Programme afin de vérifier, d'une part, l'effectivité des biens et services acquis, leur répartition spatiale (ou entre structures destinataires) et recueillir leurs opinions sur son impact réel.

Toutefois, il convient de préciser que les missions de suivi / évaluation des Projets et Programmes sont à distinguer des missions de contrôle / vérification de la gestion qui sont du ressort d'autres structures de l'Etat. En effet, les missions de suivi / évaluation sont destinées à faciliter le dialogue et la circulation de l'information entre les structures de planification et les gestionnaires des Projets et Programmes afin de lever les entraves à leur bonne exécution et améliorer ainsi leur impact sur les bénéficiaires.

III - Echantillon des Projets / Programmes à visiter

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des Projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du Projet et son état d'avancement...).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de Projets / Programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, et de l'insuffisance d'informations nécessaires pour l'établissement de leur bilan physique et financier ainsi que leur localisation d'autre part.

IV - Composition des missions de suivi - évaluation

La mission comprend deux équipes réparties comme suit :

- Première équipe : elle couvrira les Régions de Kayes, Koulikoro,
- Deuxième équipe : elle couvrira les Régions de Ségou, Sikasso et Mopti,

Chaque équipe doit être composée :

- **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement.

- **au niveau Régional**, des représentants du Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

V - Moyens humains, matériels et financiers nécessaires

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes doivent être dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- Moyens financiers : imputation budgétaire : BUDGET NATIONAL/PAGAM GFP II.

Afin d'estimer le budget, il a été retenu l'hypothèse d'une durée de 30 jours (15 jours/équipe) de mission pour couvrir les Projets à visiter sur les Régions indiquées ci-dessus.

VI - Résultats attendus

A travers les différentes missions de suivi - évaluation des Projets / Programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise à instaurer des contacts réguliers avec les structures de tutelle et les gestionnaires des Projets dans le but de faciliter la circulation des informations afin de parvenir aux résultats suivants :

- l'état d'exécution des Projets / Programmes visités par les structures centrales et sectorielles de planification aux niveaux national et Régional est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des Projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

En conséquence, les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :

I - Déroulement de la Mission ;

II - Principaux enseignements tiré de la Mission ;

III - Suggestions - Recommandations - Propositions de Solutions ;

IV – Annexes.

**MISSION DE SUIVI-EVALUATION DE LA DNPD DANS LES REGIONS DE SEGOU, MOPTI ET SIKASSO, DU 26
NOVEMBRE 10 DECEMBRE 2014**

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Projet Construction/Equipement Pôle Universitaire Ségou

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
1	Bagna M DJITTEYE	GRS/CAAJ	CAAJ	79 21 50 36	grsegou@yahoo.fr
2	Birama TANGARA	DRPSIAP/Ségou	Directeur	76 32 51 45	biramat@yahoo.fr
3	Pr Abdoulaye TRAORE	Université Ségou	Recteur	76 42 67 83	abdoulaye_traore@yahoo.fr
4	Haoua B TRAORE	Université Ségou	Chef Division Budget	66 76 51 20	haouab2006@gmail.com
5	Souleymane KOUYATE	Université Ségou	Vice-Recteur	66 73 06 33	soulkouyabko@yahoo.fr
6	Ousmane MARIKO	Université Ségou	Chef Service Patrimoine	66 73 82 17	osomariko@gmail.com
7	Mamadou S DIAKITE	Université Ségou	Chef des Services Finances	66 72 18 12	masdiakite@yahoo.fr
8	Drissa SAMAKE	Université Ségou	Interprète	71 90 72 61	
9	Salif SOW	Université Ségou	Contrôle	76 49 62 16	Groupe Cadet Agro Consulting
10	Daouda Kanté	Université Ségou	Contrôle	62 81 53 47	Groupe Cadet Agro Consulting
11	Ousmane KONIPO	Université Ségou	Chef DER Agroéconomie	76 01 08 81	ouskonipo@yahoo.fr
12	Daouda KAMISSOKO	Université Ségou	DG IUFP	75 25 73 95	kamissok@univ-lrst.fr
13	Daouda TRAORE	Université Ségou	Chef DER Sciences et Techniques	71 77 56 76	daoudatr2000@yahoo.fr
14	Ibrahim TOURE	Université Ségou	Informaticien	71 40 66 01	toureibrahim22@yahoo.fr
15	Daniel ALBERT	Université Ségou	DER GEA	75 32 86 26	da8863@gmail.com
16	Soumana COULIBALY	Université Ségou	Chef Division	66 85 70 68	coulibalysoumana@gmail.com
17	Sekou FANE	FAMA	Secrétaire Principale	66 90 55 53	sekoufane@gmail.com

18	Moussa K. KEITA	FASSO	Chef DER/SHS	60 90 87 71	keitamoussak@yahoo.fr
19	Balla DOUMBIA	FASSO	Chef DER/LLA	66 67 06 89	balladrissa2000@yahoo.fr
20	Nianguiry KANTE	FASSO	FASSO	76 07 96 29	nkanten@yahoo.fr
21	Siaka KONE	SREC	Chef Division Communication	65 35 61 98	vamarome@yahoo.fr
22	Aliou Badara BA	SREC	Chef de Service	66 72 53 06	basalou2006@yahoo.fr
23	LAINBEIDING	Université Ségou	Chef Chantier	92 61 83 75	

Projet Irrigation Plaine de Siengo

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
1	Ibrahim COULIBALY	Office du Niger	DAF	66 75 39 42	icoulibaly@on-mali.org
2	Issa HAIDARA	Office du Niger	C/SCF	66 28 24 50	ibhaidara@on-mali.org
3	Salimou DIAKITE	Projet/Siengo	Comptable	76 39 71 38	
4	Salif OUEDRAOGO	Projet/Siengo	Chef de Projet	76 14 50 05	Ouedraogosalif16@gamail.com
5	Attaher TRAORE	Village de Kandawère	Chef de village	74 66 66 19	
6	Dramane SISSOUMA	CSCOM	Infirmier	79 75 59 24	
7	Assitan COULIBALY	CSCOM	Matrone	76 14 40 30	
8	Mohamed CISSE	Village de Kandawère	Paysan	72 58 78 50	
9	Moussa BOUARE	Ecole	Directeur d'Ecole	79 06 50 62	

Projet d'Aménagement Hydroagricole du casier de Molodo Nord (Phase I et II)

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
1	Ibrahim COULIBALY	ON	DAF	66 75 39 42	icoulibaly@on-mali.org
2	Mamadou KEITA	ON	Chef Projet	66 78 98 68	pionkeita@yahoo.fr

3	Mountaga DIARRA	ON	Suivi-Evaluation	66 85 48 74	moudiarra@yahoo.fr
4	Issa GUINDO	CIRA	Chef de Mission	66 78 46 57	Gissa6@gmail.com

Projet Réhabilitation Centre Formation Pratique en Aquaculture de Molodo

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
1	Mohamed TRAORE	CFPA/ Molodo	Directeur CFPA	66 76 71 56	tmohamedlamine22@yahoo.fr
2	Ibrahima KEBE	CFPA/ Molodo	Professeur/Spécialiste en Aquaculture	66 47 08 02	
3	Mamadou MALE	Entreprise Boubacar Coulibaly dit Sow (EBCS)	Chef de Chantier	79 11 35 47/ 69 52 01 06	
4	Sékou DIAKITE	EBCS	Magasinier	75 97 71 38	
5	Youssouf COULIBALY	CFPA/ Molodo	Gardien	73 47 67 58	

Réhabilitation Station Epuration de Mopti

N°	PRENOMS ET NOM	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
1	Chérif Hamidou BA	DRPSIAP/Mopti	Directeur Régional	76 05 14 52	ba-cherifhamidou@yahoo.fr
2	Moussa TRAORE	ANGESEM	Chef d'Antenne Mopti	76 14 72 50	mouss_am7@yahoo.fr
3	Siaka DIAWARA	ANGESEM		79 02 28 44	sdiawarasiaka12@yahoo.fr
4	Salif TRAORE	ANGESEM		66 61 32 18	salif.traore90@yahoo.fr
5	Aboubacar S. BENGALY	ANGESEM	Comptable	66 61 06 94 79 13 22 10	bouba1682@yahoo.fr
6	Ibrahim TOURE	Ville de Mopti	Bénéficiaire	76 03 27 18	

Projet Dragage/Protection des Berges à Diafarabé

N°	PRENOMS ET NOM	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
1	Abdourahamane O. TOURE	ABFN/MEEA	DG	76 43 62 12	tourehamanitou@yahoo.fr
2	Moussa DIAMOYE	ABFN/MEEA	DGA	76 04 19 96	diamoye1@yahoo.fr
3	Tahirou COULIBALY	ABFN/MEEA	Chef de Département	69 18 44 21	tahiroucoulibaly@yahoo.fr

4	Boubacar BERTHE	ABFN/MEEA	Chef Service Suivi-Evaluation	76 41 80 86	bertheboubas@yahoo.fr
5	Souleymane H MAIGA	Hydro PACTE	Chef de Mission	76 14 61 89	barabesi@yahoo.fr

Contrat-Plan Etat-ODRS

N°	PRENOMS ET NOM	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
1	Mamadou M'Baré Coulibaly	ODRS	DGA/ODRS	66 78 63 25	
2	M'Boua MARIKO	ODRS	Suivi-Evaluation	65 99 46 15	boua.mariko@yahoo.fr
3	Paulin KONE	ODRS	DGMF	79 37 22 86	<u>paul.@yahoo.com</u>
4	Hamet KEITA	ODRS	DAIER	69 51 90 83	hamet1779@yahoo.fr

LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

Région de SEGOU

1. UNIVERSITE SEGOU

- Fiche d'identification et de suivi du Projet d'Aménagement de site des 9 ha de Sébougou pour l'Université de Ségou ;
- Fiche d'identification et de suivi du Projet d'Aménagement des 300 ha du site de Pélegana (Route de Mopti) pour l'Université de Ségou;
- Fiche d'identification et de suivi du Projet d'Aménagement de site des 9 ha de Sébougou pour l'Université de Ségou ;
- Fiche d'identification et de suivi du Projet d'Aménagement de site des 200 ha du site de Pélegana (Route de Dioro) pour l'Université de Ségou ;
- Marché 0528 relatif aux travaux de construction d'un bloc pédagogique à l'Université de Ségou.

2. MOLODO NORD

- Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) Phase I de janvier 2012 à décembre 2012 ;
- Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) de juillet 2010 à décembre 2011 ;
- Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) Phase I Extension de janvier 2012 à décembre 2012 ;
- Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) Phase I Extension de janvier 2013 à décembre 2013 ;
- Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) Phase I de janvier 2013 à décembre 2013 ;
- Aide mémoire (mission d'évaluation du programme de développement de l'irrigation dans le bassin de Baní et a Sélingue (PDI-BS) et de supervision des projets d'aménagement hydro Agricole du casier de MOLODO Nord phase 1 et phase 1 extension) du 13 au 22 aout 2014 ;
- Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) Phase I de janvier 2014 à décembre 2014 ;
- Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) Phase I extension de janvier 2014 à décembre 2014 ;
- Contrat N° 00000003/PDG-ON Travaux de réhabilitation du logement du chef comptable de l'unité de gestion du projet Molodo Nord (phase I);
- Contrat N° 00000006/PDG-ON Travaux de construction des bureaux de la gestion eau de Molodo et du hangar de la SOCAFON de Niono et la réhabilitation du logement du responsable suivi-évaluation de l'UGP de Molodo à l'Office du Niger ;
- Contrat N° 00000007/PDG-ON Travaux de réhabilitation du bureau de l'unité de gestion du projet Molodo Nord (phase I) ;
- Contrat N° 00000009/PDG-ON Travaux de réhabilitation du logement du chef comptable de l'unité de gestion du projet Molodo Nord (phase I);

PHASE I EXTENSION

- Aide mémoire de la séance de travail entre la Direction du Développement Rural et des Infrastructures (DDRI) et une Délégation de l'Office du Niger, du 28 au 31 Octobre 2013 ;
- Marché N° 00000007 PDG-ON Travaux de construction des bureaux de la gestion eau de Molodo et du hangar de la SOCAFON de Niono et la réhabilitation du logement du responsable suivi-évaluation de l'UGP de Molodo à l'Office du Niger ;
- Marché N° 00000032/PDG-ON Travaux de réalisation de six forages dans les communes de Mariko et de Sokolo à Molodo Nord à l'Office du Niger ;
- Marché N° 00000041/PDG-ON Fourniture de trois véhicules dont deux(02) Pick Up double cabine et un véhicule station wagon long chassis ;
- Marché N° 0039/PDG-ON Travaux de modernisation et de réorganisation des archives de la direction général de l'Office du Niger Ségou ;
- Marché N° 00000019/PDG-ON Fourniture de Matériels informatiques, Bureautique et topographiques à la Direction de l'Aménagement et de la Gestion du Foncier(DAGF) et de la Direction de l'Appui au Monde Rural (DAMR)

PHASE I

- Contrat N°00000012 Audit des Comptes du Projet d'Aménagement Hydro Agricole de Molodo Nord pour les Années 2010/ 2011/ 2012 ;
- Marché N° 00000066/ PDG-ON Travaux de construction de cinq magasins dans la commune rurale de MARICO à l'Office du Niger. Lot3 : Magasin de CHOCOUN ;
- Marché N° 00000022/ PDG-ON Travaux de construction de deux écoles dans la commune rurale de MARIKO à l'Office du Niger. Lot N°1 ;
- Marché N° 00000072/ PDG-ON Travaux de construction de cinq magasins dans la commune rurale de MARICO à l'Office du Niger. Lot2 : Magasin de TIADOL ;
- Marché N° 00000020/ PDG-ON Travaux de construction d'un CSCOM dans la commune rurale de MARICO à l'Office du Niger. Lot N°2 : construction d'un CSCOM à TIADOL dans la commune de MARIKO ;
- Marché N° 00000020/ PDG-ON Travaux de construction d'un CSCOM dans la commune rurale de MARICO à l'Office du Niger. Lot N°2 : construction d'un CSCOM à TIADOL dans la commune de MARIKO ;
- Marché N° 00000013/ PDG-ON Travaux de construction de six (6) km de piste dans la commune rurale de Mariko à Molodo Nord
- Marché N° 00000008/ PDG-ON Travaux de construction de villages dans la commune rurale de Mariko à l'Office du Niger lot 4 a Sibiri-Were
- Marché N° 00000012/ PDG-ON Travaux de réalisations de dix (10) forages dans la commune rurale de Mariko à Molodo Nord à l'Office du Niger
- Marché N° 00000020/ PDG-ON Travaux de réalisations de deux puits a grands diamètre a but pastoral et la mise en place de 80 balises sur le couloir de passage des animaux dans la commune rurale de Mariko a Molodo Nord a l'Office du Niger\$
- Marché N° 000000055 lot n°6 Choucou 2 Travaux de construction de 4 villages
- Marché N° 000000056 lot n°5 Choucou 1 Travaux de construction de 4 villages

- Marché N° 000002/UGP-Molodo-2012 contrôle et surveillance des travaux de construction d'un CSCOM
- Marché N° 0000068/ PDG-ON Travaux de construction de cinq magasins dans la commune rurale de Marico à l'Office du Niger lot 1 : magasin de Sibiri-Were
- Marché N° 0000072/ PDG-ON Travaux de construction de cinq magasins dans la commune rurale de Marico à l'Office du Niger lot 2 : magasin de Tiadiol
- Marché N° 0000073/ PDG-ON Travaux de construction de cinq magasins dans la commune rurale de Marico à l'Office du Niger lot 5 : magasin de N'Tatecoumana
- Marché N° 0000079/ PDG-ON Travaux de construction de cinq magasins dans la commune rurale de Marico à l'Office du Niger lot 4 : magasin de Hamaille-Were

- Marché N° 003/UGP-Molodo- 2012 contrôle et surveillance des travaux de réalisation de six (6) km de piste

- Marché N° 0000067/PDG-ON-2012 contrôle et surveillance des travaux de construction de 5 magasins dans la zone du projet de Molodo Nord phase 1

- Marché N° 0000011/ PDG-ON Travaux de construction de villages dans la commune rurale de Marico à l'Office du Niger lot 3 :Tiajol2
- Marché N° 0000042 réalisation des activités des mesures environnementales et sociales
- Contrat N°0000049/PDG-ON pour la fourniture d'un véhicule pick up double cabinet au compte du projet d'aménagement hydro agricole du casier de Molodo Nord 1500HA phase I
- Contrat N°0000013/PDG-ON pour la fourniture d'un véhicule 4x4 station wagon a l'unité de gestion du projet Molodo Nord phase I
- Contrat N°0000005/PDG-ON pour la fourniture de deux ordinateurs portables a l'unité de gestion du projet Molodo Nord phase I
- Contrat N°0509DGMP-DSP 2011 études d'avant projet détaillé, d'élaboration du dossier d'appel d'offres et de contrôle et surveillance des travaux
- Contrat N°0000056/PDG-ON pour la fourniture de mobiliers et matériels de bureau au compte du projet d'aménagement hydro agricole du casier de Molodo Nord 1500HA phase I
- Projet d'aménagement hydroagricole du périmètre de m'bewani (bloc D) dans l'office du Niger (accord de prêt BOAD n°pr ml 2003 1500 du 04/07/2003) aide mémoire 24-28 janvier 2011
- Projet d'aménagement hydroagricole de Molodo Nord phase1 dans l'Office du Niger (accord de prêt BOAD n°pr ml 2010 03 00 du 19/02/2010)
- Projet d'aménagement hydroagricole de Molodo Nord phase1extension dans l'Office du Niger (accord de prêt BOAD n°pr ml 2011 01 00 du 07/01/2011)
- Projet d'aménagement hydroagricole de Molodo Nord phase1 dans l'Office du Niger (accord de prêt BOAD n°pr ml 2010 03 00 du 19/02/2010) aide mémoire 11-25mars 2013
- Projet d'aménagement hydroagricole de Molodo Nord phase1extension dans l'Office du Niger (accord de prêt BOAD n°pr ml 2011 01 00 du 07/01/2011)

3. SIENGO

- Rapport de fin des travaux du Projet Irrigation Siengo Extension, BETICO Août 2014 ;

- Marché N° 0081 Relatif aux travaux d'Aménagement Hydroagricole du casier de Molodo Nord (2500 ha en Extension et de réhabilitation des casiers des partiteurs M19, M20, M21, M22, F1 et F2 (1400 ha) ;
- Marché N° 0584 Travaux pour la réalisation du Projet d'Irrigation Siengo Extension (1.722 ha) ;
- Aide mémoire, Coopération financière Allemande Mission de la KFW au Mali du 05 au 24 novembre 2014, Office di Niger ;

Région de Mopti

1. ABFN

- Note sur e système de suivi évaluation du projet de protection et de dragage des berges de DIAFARABE ;
- Compte rendu de la mission de suivi de l'Agence ;
- Convention de maîtrise d'Ouvrage déléguée 007/08/IP aménagement des berges du fleuve Niger et curage du Diaka au droit de DIAFARABE ;
- Travaux d'aménagement des berges du fleuve Niger et curage du Diaka au droit de DIAFARABE ;
- Contrat d'exécution des travaux N° T1-RIFI-2081-01-01/08 Lot N° 1 : Protection des Berges de DIAFARABE ;
- Contrat d'exécution des travaux N° T1-RIFI-2081-01-02/08 Lot N° 2 : Curage du Diaka ;
- Contrat d'exécution des travaux N° T1-RIFI-2081-01-03/08 Lot N° 3 : Construction d'un pont sur le Diaka à DIAFARABE ;
- Etudes techniques, contrôle et surveillance des travaux contrat N° E1-RIFI-2081-01-01/08 ;
- Convention de maîtrise d'Ouvrage déléguée N°015/2010/IP ;
- Convention de maîtrise d'Ouvrage déléguée N°007/2008/IP ;

2. ANGESEM

- Marché N° 0851, réhabilitation de la station d'Épuration de Mopti et Ouvrage annexes (phase1) ;
- Marché N° 0541, Travaux de réhabilitation de la station d'Épuration de Mopti et Ouvrage annexes (phase2) ;
- Marché N° 0235, réhabilitation de la station d'Épuration de Mopti (phase3) ;

Région de Sikasso

1. ODRS

- Contrat Plan Etat -ODRS- Producteurs (2010-2012) ;
- Rapport d'évaluation Contrat Plan Etat -ODRS- Producteurs (2010-2012) ;
- Contrat Plan Etat -ODRS- Producteurs (2014-2016) ;
- Rapport d'Exécution Contrat Plan Etat -ODRS- Producteurs (2014-2016), exercice 2014.